

### Questions orales

oui ou non, en tant que nation, ils consentent à être prisonniers de ces relations d'échanges avec les États-Unis que nous propose le gouvernement dans l'accord qu'il vient de conclure.

Il y aura un consensus dans notre pays, peut-être même l'unanimité dans très peu de temps. Si les progressistes conservateurs ont le courage de leurs opinions yankees, ils devraient déclencher des élections et laisser les Canadiens se prononcer sur l'avenir du Canada. Qu'ils laissent les Canadiens leur accorder ou non le mandat qu'ils se sont refusés à demander en 1984 lorsque le premier ministre (M. Mulroney) lors de la campagne électorale s'était déclaré contre un accord de libre-échange avec les États-Unis.

\* \* \*

### L'EMPLOI

#### LA CRÉATION D'EMPLOIS À PLEIN TEMPS

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, à l'été de 1984, le parti progressiste-conservateur a fait campagne sur le thème de la création d'emplois. En quatre ans et demi, il ne s'était créé sous le gouvernement précédent que 420 000 emplois dont 80 p. 100 étaient à temps partiel. La moyenne nationale du chômage s'établissait à 11,7 p. 100. Chez les jeunes, celle-ci atteignait 18,3 p. 100.

En trois ans, seulement, depuis l'accession au pouvoir du gouvernement actuel, il s'est créé 959 000 emplois dont 87 p. 100 sont à plein temps. Il ne s'agit pas de semblants d'emplois d'une durée de six semaines pour repeindre des clôtures ou nettoyer des sous-sols, comme à l'époque des libéraux. Ce sont des emplois à plein temps.

La moyenne nationale du chômage est tombée à 8,6 p. 100 et, chez les jeunes, elle a été réduite à 12,8 p. 100.

Dans ma province, la Saskatchewan, le taux de chômage est descendu à 6,8 p. 100 bien que les prix payés aux producteurs soient catastrophiques. Dans l'ensemble des Prairies, on a créé au delà de 90 000 emplois. On n'a jamais vu un répertoire des emplois vacants aussi épais et des offres d'emploi aussi nombreuses dans les journaux.

Nous ne nous sommes pas engagés à créer nous-mêmes des emplois. Le gouvernement n'a pas pour fonction d'embaucher tout le monde. Nous avons promis, par contre, de créer un climat où l'esprit d'initiative des Canadiens et la libre entreprise pourraient prospérer. Le résultat de cette politique saute aux yeux. Nous avons la preuve, multipliée par 959 000, que le gouvernement a adopté la politique qu'il fallait pour donner du travail aux Canadiens.

\* \* \*

### LES DÉPUTÉS

#### ON CRITIQUE LES DÉPUTÉS PROGRESSISTES CONSERVATEURS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, nous avons maintenant la preuve de l'impuissance politique des députés conservateurs de la région de la capitale nationale. Rien ne révèle mieux cette mollesse

que l'incapacité de ces ministériels à convaincre le gouvernement que le laboratoire de microbiologie qu'on projette de construire au coût de 93 millions de dollars devait être situé dans la capitale fédérale.

A une époque, Ottawa avait un taux de chômage inférieur à celui de la plupart des autres villes canadiennes, mais trois années de régime conservateur ont modifié la situation.

• (1120)

Pourquoi ces conservateurs ne défendent-ils pas les intérêts de leurs électeurs? Où sont les députés conservateurs d'Ottawa—Carleton, d'Ottawa-Ouest, de Nepean—Carleton, de Lanark, de Renfrew—Carleton et de Gatineau? Ils devraient faire du piquetage devant le bureau du premier ministre (M. Mulroney) à l'Édifice Langevin, et dire qu'ils n'accepteront plus cette situation. Il y a des chances qu'ils ne feront rien. C'est cela l'impuissance, monsieur le Président.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

#### LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS—L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations, qui a dit ceci à la Chambre le 8 décembre 1986, à propos du projet de loi C-22, le projet de loi sur les brevets sur les médicaments:

En fait, cette question n'a rien à voir avec les discussions sur le libre-échange.

A *Question Period*, au réseau CTV, il a déclaré ceci le 30 août 1987:

il n'y a aucun lien avec les discussions sur le libre-échange.

Le 7 juillet 1987, il a dit ceci devant un comité du Sénat:

... je signale que le projet de loi C-22 n'entre pas dans les discussions sur le libre-échange.

Et,

monsieur le Sénateur, il n'a rien à voir avec le libre-échange.

Pourquoi après toutes ces déclarations et des déclarations dans le même sens de la ministre du Commerce extérieur et du premier ministre constatons-nous que le gouvernement a signé un accord de libre-échange le 3 octobre, quelques heures avant que l'on annonce que l'accord contient une clause dans laquelle le gouvernement a promis d'adopter le projet de loi C-22? Pourquoi ce engagement était-il compris dans le marché en dépit des dénégations répétées des ministres? Que le gouvernement joue cartes sur table avec les Canadiens, qu'il leur dise ce qu'il a fait et pourquoi il l'a fait.

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, en 1983, le député de Papineau, l'ex-ministre de la Consommation et des Corporations, a présenté un Livre blanc...

**Une voix:** Répondez à la question, Pinocchio.